

— TOUR VALLEE DE SEINE —

TVS 2024

COURSE A ETAPES EN SEINE-MARITIME



4 ET 5 MAI 2024

Course à étapes FSGT ouverte à toutes les fédérations



SYSTEME DE CHRONOMETRAGE PAR PUCE

CONTACT

JEROME.COLLINET@ORANGE.FR

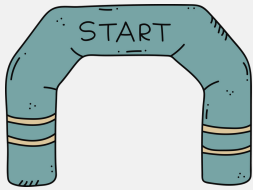
07 89 54 67 08

ETAPE 1 - NOINTOT

SAMEDI 4 MAI

DEPART - SALLE DES FETES DE NOINTOT

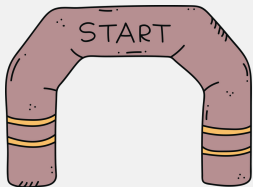
LIEN TRACE PARCOURS - GARMIN



DEPART **4** et **5** ème Catégories - **13H30**
8 tours de circuit de 7 KM
→ **56 KM**

RECOMPENSES

Maillot de leader - 4 ème catégorie
Maillot de leader - 5 ème catégorie
Maillot de leader - Féminine
Maillot meilleur grimpeur



DEPART **1, 2 et 3** ème catégories - **15H30**
11 tours de circuit de 7 KM
→ **77 KM**

RECOMPENSES

Maillot de leader - 1 ère et 2ème catégories
Maillot de leader - 3 ème catégorie
Maillot de leader - 1 er jeune (junior et espoir)
Maillot meilleur grimpeur

CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR

Modalités - Tous les 2 tours à partir du 2 ème tour hors dernier tour

ATTRIBUTION DES POINTS

PLACE	POINTS
1	3
2	2
3	1



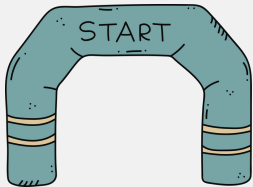
REMISE DES RECOMPENSES
SUR PLACE
À 17H45

ETAPE 2 - CLM

DIMANCHE 5 MAI

DEPART - TANCARVILLE BAS

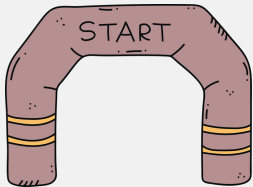
[LIEN TRACE PARCOURS - GARMIN](#)



1^{er} DEPART **4** et **5** ème catégories :
9H00 puis toutes les 2 minutes
→ **Circuit de 13.3 KM**

RECOMPENSES

1ère équipe 4 et 5 ème catégories



DEPART **1, 2 et 3** ème catégories :
A la suite des 4 et 5 ème catégories
→ **Circuit de 13.3 KM**

RECOMPENSES

1ère équipe au Scratch

REGLEMENT DU CLM

L'écart de temps entre les équipes se fait en temps compensé.

Dans le cas d'un temps réel inférieur au temps compensé, celui-ci sera pris en compte à la place.

Le temps est pris sur le 3ème coureur.

Tout coureur lâché par son équipe aura son temps réel.

Le temps compensé sera d'un écart de 15 secondes entre la 1ère et la 2ème équipe puis 5 secondes entre les équipes suivantes.



AIRE DE STATIONNEMENT ET D'ÉCHAUFFEMENT MISE À DISPOSITION.

**TOUT COUREUR SUR HOME-TRAINER HORS DE CETTE ZONE SUR LA VOIE PUBLIQUE SE VERRA
SANCTIONNÉ PAR 30 SECONDES DE PÉNALITÉ.**

ECHAUFFEMENT SUR CIRCUIT APRES 1ER DEPART INTERDIT

**REMISE DES RECOMPENSES
LE DIMANCHE SOIR
À 17H30**

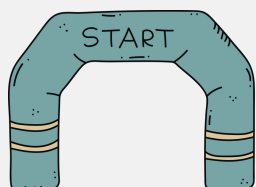
ETAPE 3

ST NICOLAS DE LA HAIE

DIMANCHE 5 MAI

DEPART - MAIRIE DE ST NICOLAS DE LA HAIE

[LIEN TRACE PARCOURS - GARMIN](#)



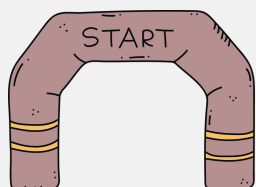
DEPART **4** et **5** ème Catégories - **14H32**

7 tours de circuit de 8 KM

→ **56 KM**

RECOMPENSES

Vainqueur au Scratch



DEPART **1, 2 et 3** ème catégories - **14H30**

9 tours de circuit de 8 KM

→ **72 KM**

RECOMPENSES

Vainqueur au Scratch

REMISE DES MAILLOTS DE LEADER A 13H00 AU PODIUM

Tout leader manquant à l'appel sera pénalisé de 15 secondes.

CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR

Modalités - Tous les 2 tours à partir du 2 ème tour hors dernier tour

ATTRIBUTION DES POINTS

PLACE	POINTS
1	5
2	3
3	1



**REMISE DES RECOMPENSES
AU FOYER DES SPORTS DE
PORT JEROME SUR SEINE
À 17H30**

REGLEMENT

TVS 2024

Le Tour de la Vallée de Seine est une épreuve organisée conjointement par le CS GRAVENCHON et le VC NOINTOT.

L'épreuve se déroule en 3 étapes et se dispute sur trois communes :

- Le samedi 4 mai : Epreuve sur circuit à Nointot.
- Le dimanche 5 mai au matin : CLM par équipes à Port Jérôme sur Seine.
- Le dimanche 5 mai après-midi : Epreuve finale sur circuit à Saint Nicolas de la Haie.

CLASSEMENTS

Les différents classements s'effectueront à l'addition de temps.

Lors de l'épreuve CLM par équipes, le temps est retenu sur le 3ème concurrent.

Un système de temps compensé sera mise en place pour réguler les écarts de temps sur cette épreuve.

Afin de garantir une sécurité optimale lors des épreuves, les coureurs lâchés pourront être classés avec un forfait de temps au-delà d'un tour de retard sur le vainqueur.

Ouvert aux équipes de 5 coureurs (minimum autorisé 3 coureurs, mixité de clubs possible **sous les mêmes couleurs**), il est organisé sous l'égide de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

MODALITES D'ENGAGEMENT

Un même club ne peut engager qu'une seule équipe par épreuve.

Chaque étape se court sous la forme de deux épreuves distinctes. L'une est ouverte aux seniors S4 et S5 FSGT, l'autre aux coureurs S1, S2 et S3 FSGT.

Dans la composition de son équipe, le club peut mixer les catégories (ex : coureur S4 FSGT ou UFOLEP, Acces 4 FFC).

L'épreuve est ouverte aux coureurs des autres fédérations à partir des 3èmes catégories FFC ET S1 UFOLEP.

La correspondance de catégories se faisant ainsi :

- Open 2/3 et Acces 1 FFC/UFOLEP 1 = S1
 - Acces 2/UFOLEP 2 = S2
 - Acces 3/UFOLEP 3 = S3
 - Acces 4/UFOLEP 4 = S4
 - La catégorie S4 étant une catégorie d'âge, les licenciés d'autres comités âgés de moins de 40 ans seront automatiquement classés en S3.
-

REGLEMENT

TVS 2024

Chaque épreuve est limitée à 100 coureurs. Il n'y aura pas d'engagement pour la seule épreuve du samedi ou du dimanche. Pour être classé et autorisé à courir jusqu'à la dernière étape, chaque coureur devra avoir participé aux deux étapes précédentes.

La sécurité de l'épreuve sera assurée par une escorte motocycliste et des signaleurs aux carrefours. Un dépannage neutre sera mis en œuvre avec l'aide des équipes participantes.

Dans un souci de sécurité et libération de l'espace public, tout coureur doublé mettra pied à terre à l'arrivée du vainqueur et se verra attribué un forfait temps équivalent au nombre de tours restant à accomplir.

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Equipe FSGT = 75€.

Equipe mixte FSGT et FFC/UFOLEP = 90€

Equipe FFC ou UFOLEP = 100€

L'engagement des équipes ne sera ferme et définitive qu'après la validation des engagements et la réception du paiement.

Chèques à l'ordre du CSG Cyclisme.

LES MAILLOTS DISTINCTIFS

Epreuve toutes catégories = Leader, Meilleur Grimpeur, 1er S3 et Meilleur Jeune (- 23 ANS).

Epreuve S4/S5 = Leader S4 / Leader S5 / Leader Féminine (au - 3 participantes) et Meilleur Grimpeur.

RECOMPENSES DU CLASSEMENT GENERAL DU TVS

Coupe et gerbe au vainqueur du classement général TC, au 1er S3, au 1er jeune, au meilleur grimpeur de l'épreuve TC.

Coupe et gerbe au vainqueur S4, au vainqueur S5, au meilleur grimpeur de l'épreuve S4/S5 et à la 1ère féminine (au - 3 participantes).

NOS PARTENAIRES

L'organisation a noué plusieurs partenariats avec des établissements hôteliers proches des sites d'épreuves pour les équipes extérieures :

HEBERGEMENTS ET SPONSORS



Hôtel Relais d'Étretat
1113 Avenue du Maréchal Joffre, 76210 BOLBEC
Téléphone : 02 35 31 88 89



L'Hôtel de la Seine
Plaine de la Boissière CD 982, 76170 LA FRENAYE
Téléphone : 02 35 39 42 00



MAGASIN GIANT LE HAVRE
3 Quai Casimir Delavigne, 76600 LE HAVRE
Téléphone : 02 35 42 24 57



VC NOINTOT
Club co-organisateur

FICHE D'INSCRIPTION TC

La **fiche d'inscription** est à envoyer avec **le règlement** et une **copie des licences** avant le **27 avril 2024** par courrier à :

Jérôme COLLINET

48 bis route du Havre 76490 SAINT ARNOULT

CLUB :

Contact :

Téléphone :

Mail :

Equipe TC

	NOM	Prénom	AGE	FEDERATION	CATEGORIE
1					
2					
3					
4					
5					
DS					

FICHE D'INSCRIPTION 4/5

La **fiche d'inscription** est à envoyer avec **le règlement** et une **copie des licences** avant le **27 avril 2024** par courrier à :

Jérôme COLLINET

48 bis route du Havre 76490 SAINT ARNOULT

CLUB :

Contact :

Téléphone :

Mail :

Equipe 4/5

	NOM	Prénom	AGE	FEDERATION	CATEGORIE
1					
2					
3					
4					
5					
DS					